

# POLITIQUE UTILISATION I.A.

## L'IA AU BUREAU : 5 RÈGLES D'OR

Pour une utilisation efficace, sécurisée et humaine.

### 1 Ne donnez jamais de noms !

Règle : Ne partagez aucune donnée personnelle ou confidentielle (noms de membres, adresses, dossiers financiers, secrets de l'organisme).

- Pourquoi ? Les outils d'IA publics (comme ChatGPT) peuvent mémoriser vos informations pour s'entraîner.



### 2 Soyez le "Grand Patron"

Règle : Ne copiez-collez jamais un résultat de l'IA sans le relire et le valider.

- Pourquoi ? L'IA peut inventer des faits (hallucinations) ou commettre des erreurs de logique. C'est votre signature, pas celle de la machine.

### 3 Jouez cartes sur table

3

Règle : Si vous utilisez l'IA pour rédiger une partie importante d'un document ou d'un courriel, mentionnez-le (ex: "Rédigé avec l'assistance d'une IA").

- Pourquoi ? La transparence renforce la confiance avec nos membres et nos partenaires.

### 4 Gare aux préjugés

4

Règle : Restez critique face aux suggestions de l'IA. Vérifiez qu'elle ne véhicule pas de clichés ou de discriminations.

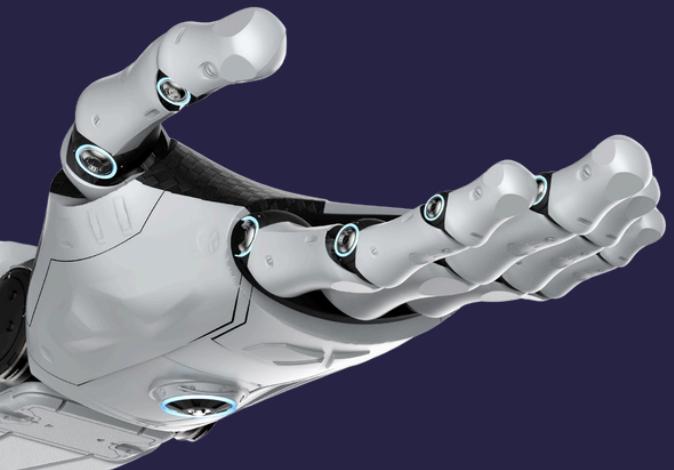
- Pourquoi ? L'IA reflète parfois les biais du web ; nos valeurs communautaires exigent plus d'équité.

### 5 L'humain d'abord

5

Règle : Utilisez l'IA pour les tâches répétitives (résumés, idées, mise en page), mais gardez l'empathie et les décisions délicates pour les humains.

- Pourquoi ? Une machine ne peut pas comprendre la réalité sociale et humaine de notre communauté.



### 6 ! IMPORTANT !! Un doute ?

6

Si vous ne savez pas si un outil est sécurisé, demandez l'avis de la direction avant de l'installer ou de l'utiliser.



## 1. Objectif

Cette politique encadre l'usage des outils d'Intelligence Artificielle (ex: ChatGPT, générateurs d'images, outils de tri de CV) au sein de notre organisme afin de protéger nos membres, nos employés et nos valeurs de solidarité.

## 2. Classification des Risques (Inspiré de la Loi 25)

Nous nous interdisons tout usage d'IA présentant un risque inacceptable, notamment :

- Le profilage psychologique ou la notation sociale des membres.
- L'utilisation de systèmes de surveillance biométrique en temps réel.
- Toute application visant à manipuler le comportement des personnes vulnérables.

## 3. Nos 4 Piliers de Responsabilité

### A. Transparence et Maîtrise Humaine

- Information : Si un membre interagit avec une IA (ex: chatGPT) ou si un contenu est généré par IA, il doit en être clairement informé.
- Contrôle : Aucune décision importante affectant un humain (octroi d'une aide, sélection de bénévole) ne doit être prise par une IA seule. Un humain doit toujours valider le résultat final.

### B. Protection de la Confidentialité

- Données Sensibles : Il est strictement interdit d'entrer des données personnelles de membres (noms, adresses, dossiers de santé) dans des outils d'IA publics.
- Propriété : Nous privilégions les outils qui garantissent que nos données ne sont pas utilisées pour entraîner leurs modèles.

### C. Équité et Non-discrimination

- Vigilance : Nous restons conscients que l'IA peut reproduire des préjugés (biais). Nous révisons régulièrement les résultats pour éviter toute discrimination envers les minorités ou les groupes marginalisés.

### D. Maîtrise de l'IA (Littératie)

- L'organisme s'engage à offrir une formation de base à ses équipes pour comprendre le fonctionnement, les limites et les risques des outils utilisés.

## 4. Procédure de Conformité

Avant d'adopter un nouvel outil d'IA à "haut risque" (ex: aide au diagnostic social, logiciel de recrutement), l'équipe doit :

1. Tester l'outil pour détecter d'éventuels biais.
2. S'assurer que le fournisseur respecte les normes de la Loi 25.
3. Documenter l'usage qui en est fait.